

PFAN

Programme francophone des autorités de noms

Administration du PFAN

Module 8

Des questions?

- Des questions surviendront sûrement :
 - Consultez la documentation et le matériel de formation sur le wiki PFAN avant de demander de l'aide
 - Discutez-en avec les autres catalogueurs dans votre établissement ou sur la liste de discussion
 - Pour toute question concernant le matériel de formation et les normes, adressez-vous au Comité des normes sur la liste ou directement à ses coprésidents [Nathalie Mainville](#) ou [Daniel Paradis](#)
 - Pour toute question sur les notices d'autorité, suivez la démarche expliquée dans le module 1 (prochaine diapo)

Questions ou problèmes?

Rappel

- Signaler au répondant PFAN de votre bibliothèque un problème dans une notice d'autorité provenant de votre établissement
- Signaler un problème dans une notice d'autorité provenant d'une autre bibliothèque que la vôtre au répondant PFAN de cet établissement
- Signaler un problème touchant plusieurs notices d'autorité provenant de plusieurs bibliothèques aux répondants de BAC ([Nathalie Mainville](#)) ou de BAnQ ([Daniel Paradis](#)).
- Signaler un problème nécessitant une réflexion et une prise de décision commune au répondant PFAN, lequel s'assurera de transmettre l'information au Comité des normes

Ressources de formation en ligne

- Présentations PowerPoint de la formation pour les participants au PFAN :
<http://pfan.pbworks.com/w/page/139654557/Formation%20PFAN>
- Enregistrements de la formation PFAN sur [Dropbox](#) (pour une durée limitée)

Formation à venir

- Formation sur les autorités de collections (date à déterminer)

Wiki du PFAN

- <http://pfan.pbworks.com/>
- Gouvernance du PFAN et directives
- Documentation, FAQ, et liens

Abonnement à la liste du PFAN

- Annonces, changements de politique, discussions
- Liste limitée aux bibliothèques participant au PFAN
- Les demandes d'abonnement à la liste du PFAN doivent être communiquées au Comité des normes par les responsables des services de catalogage des institutions participantes
- Adresse de la liste (pour envoyer des messages) :
PFAN-L@LISTSERV.LAC-BAC.GC.CA

Aide pour la création d'autorités dans WMS

- Documentation OCLC (dernière mise à jour : 6 septembre 2017)

https://help-fr.oclc.org/Metadata_Services/WorldShare_Record_Manager/Authority_records

Rappel :

Modes de révision des notices

- Chaque institution est responsable du contrôle de qualité des notices créées ou modifiées par son personnel
- Chaque institution va définir les modes de révision des notices qui lui sont propres et en informer son personnel

Lignes directrices : Maintenance du travail à jour

- La règle des 24 heures – Les zones **1XX** et **4XX** doivent être recherchées à nouveau dans toute notice qui existe dans un fichier de sauvegarde depuis plus de 24 heures avant contribution!
- Évitez de sauvegarder sur le disque local ou les fichiers utilitaires

Gardez le contact

- Laissez-le nous savoir lorsque des problèmes se présentent
- Effectuez un suivi si certaines de vos questions demeurent sans réponse

Puisse la voie être libre...
et l'avenir radieux!

